

## DÉLIBÉRATION N° DEL-23-061

### Exercice budgétaire 2023 – Etablissement public du Capitole – Décision modificative n°3

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil d'administration.  
Séance du 20 octobre 2023

Le 20 octobre de l'an deux mille vingt-trois, à quatorze heures trente, le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole, régulièrement convoqué le 13 octobre 2023, s'est réuni à la Halle aux grains – Loge 13.

#### PARTICIPANTS :

Afférents au conseil : 9  
Présents : 8  
Procuration : 1  
Date de convocation : 13 octobre 2023

#### Présents :

##### *Représentants de Toulouse Métropole :*

- M. Francis Grass
- Mme Ida Russo
- M. Gérard André
- Mme Brigitte Bec
- M. Henri de Lagoutine
- Mme Sophie Lamant
- Mme Nicole Yardéni

##### *Représentant de l'État :*

- M. Pierre-André Durand

#### Procuration :

- M. Olivier Mantéi, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à M. Francis Grass

#### Assistent à la séance :

Mme Claire Roserot de Melin, directrice générale de l'Etablissement public du Capitole.  
Mme Isabelle Arnaud-Roy, directrice générale adjointe en charge des ressources de l'Etablissement public du Capitole

M. Francis Grass, Président du Conseil d'administration, préside la séance.

Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Etablissement public du Capitole, assure le secrétariat.

## EXPOSÉ

Cette décision budgétaire modificative, soumise à votre approbation, se caractérise par les trois principaux éléments suivants :

- Pas de mouvement (dépenses / recettes) pour la section d'investissement, qui reste donc à l'équilibre antérieur.
- Des recettes de fonctionnement augmentées (+ 10,9%) et désormais largement supérieures aux dépenses, compte tenu du versement par Toulouse Métropole d'une subvention qui correspond aux résultats cumulés de l'ancien budget annexe en vigueur jusqu'au 31/12/2022.
- En dépenses de fonctionnement (structure), une augmentation des dépenses de + 2,2 % qui s'explique par l'exhaustivité du volume des flux financiers de refacturation de Toulouse Métropole vers notre budget engendrés par la création de l'Etablissement public du Capitole.

Exercice budgétaire 2023	Voté avant DM3	+ DM3	- Budget total	Variation %
Dépenses de fonctionnement	40 381 173,00 €	900 000,00 €	41 281 173,00 €	2,2%
Dépenses d'investissement	1 826 000,00 €	- €	1 826 000,00 €	0,0%
<b>Total des dépenses</b>	<b>42 207 173,00 €</b>	<b>900 000,00 €</b>	<b>43 107 173,00 €</b>	<b>2,1%</b>
Recettes de fonctionnement	40 381 173,00 €	4 417 529,00 €	44 798 702,00 €	10,9%
Recettes d'investissement	1 826 000,00 €	- €	1 826 000,00 €	0,0%
<b>Total des recettes</b>	<b>42 207 173,00 €</b>	<b>4 417 529,00 €</b>	<b>46 624 702,00 €</b>	<b>10,5%</b>

La section d'investissement est donc équilibrée (dépenses = recettes) et inchangée (pas de mouvements), tandis que la section de fonctionnement est votée en déséquilibre excédentaire (recettes augmentées > dépenses en hausse).

## Plan :

**Partie 1 :** Les recettes de fonctionnement augmentent fortement et sont désormais supérieures aux dépenses (I), notamment sous l'effet de l'importante reprise des résultats N-1 sous la forme d'une subvention (1.1), et malgré un ajustement à la baisse de la subvention complémentaire d'équilibre versée lors du budget primitif dans l'attente du vote du budget supplémentaire (1.2).

**Partie 2 :** Le total des dépenses de fonctionnement progresse modérément (II). Seul le chapitre 011 est augmenté, car si des crédits avaient déjà été prévus pour les flux de refacturation de TM/VT vers l'EPC (2.1), l'exhaustivité de ces flux nécessite des inscriptions complémentaires (2.2).

**Partie 1 :** Les recettes de fonctionnement augmentent fortement (+ 4,42 M€, soit + 11%) et sont supérieures aux dépenses.

Chapitres	Voté DM3	DM3 en €	DM3 en %	Voté après DM3
70 Produits des services, du commerce et ventes...	8 563 994		0,0%	4 563 994
73 Impôts et taxes				
74 Dotations et participations	34 555 185	<b>3 013 622</b>	-6,7%	21 541 567
75 Autres produits de gestion courante	1 105 178	7 431 151	672,3%	8 536 329
013 Atténuations de charges	62 900		0,0%	62 900
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>40 305 551</b>	<b>4 417 529</b>	<b>10,9%</b>	<b>44 723 080</b>
76 Produits financiers				
77 Produits exceptionnels				
78 Rapproches sur provisions				
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>40 305 551</b>	<b>4 417 529</b>	<b>10,9%</b>	<b>44 723 080</b>
042 Dotations de transfert en nature	75 622		0,0%	75 622
043 Dotations et transferts en nature				
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>75 622</b>		<b>0,0%</b>	<b>75 622</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>40 381 173</b>	<b>4 417 529</b>	<b>10,9%</b>	<b>44 798 702</b>

**1. Les recettes de fonctionnement augmentent fortement sous l'effet de la reprise des résultats 2022 qui prend la forme d'une subvention versée par Toulouse Métropole**

Toulouse Métropole a récemment voté son compte administratif 2022 ainsi qu'une décision budgétaire modificative à son budget 2023 qui comprenait le versement au nouvel Etablissement public du Capitole d'une subvention correspondant aux résultats cumulés dégagés jusqu'au 31/12/2022 par l'ancien budget annexe.

Cette subvention d'un montant de 7 431 151 € se décompose comme suit :

	Budget Opérateur et Théâtre	Fonctionnement	Investissement	Total
I	Résultats antérieurs	6 586 714,55	272 467,89	6 859 182,44
II	Recettes de l'exercice 2022	37 839 814,52	2 887 119,34	40 726 933,86
III	Dépenses de l'exercice 2022	36 672 025,33	2 076 143,11	38 748 168,44
II - III + IV	Résultats de l'exercice 2022	1 167 789,19	810 976,23	1 978 765,42
V	Intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	90 165,54	0	90 165,54
I + IV + V + VI	<b>Résultats cumulés au 31 12 2022</b>	<b>7 784 669,28</b>	<b>1 988 446,12</b>	<b>9 773 115,40</b>
VII	TM1670013 - Écritures dépenses régularisations exercice 2022 sur 2023 - BA TONC (HT) du 3er Janvier au 31 juillet 2023	1 049 693,09	391 370,57	1 441 063,66
VIII	TM1870013 - Écritures recettes régularisations exercice 2022 sur 2023 - BA TONC (HT) du 3er Janvier au 31 juillet 2023	76 698,77	0	76 698,77
IX	Trap versé subvention 2023 Toulouse Métropole	72 600,00	0	72 600,00
VI + VII + VIII + IX	<b>Montant de la Dotation initiale</b>	<b>1 798 991,86</b>	<b>682 741,14</b>	<b>2 481 733,00</b>

Cette subvention « dotation initiale » correspond donc aux résultats cumulés qui auraient été à affecter / reporter en 2023 si l'ancien budget annexe avait perduré (comptes 001, 002 et 1068). L'ancien budget annexe 2022 étant devenu budget autonome en 2023, avec la création de l'Etablissement public, c'est Toulouse Métropole qui, dans un premier temps, a repris ces résultats avant de les reverser à l'EPC sous la forme d'une subvention, conformément aux dispositions budgétaires et comptables en vigueur.

Les deux écritures proposées sont les suivantes :

Code APL/EPC	Budget	Type	Opération	Code chapitre	Code article	Code présentation créée	Code anal. opération	Libellé article	Valeur avant DMS	DMS	Total rest après DMS
001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1
001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1

**1.2 La mise à zéro de la subvention complémentaire d'équilibre versée lors du budget primitif dans l'attente de la subvention liée à la reprise des résultats**

Le budget primitif 2023 de l'EPC a été voté sans reprise de résultats, tout comme l'était l'ancien budget annexe. Il a donc été nécessaire de prévoir l'inscription d'une subvention d'équilibre complémentaire, par Toulouse Métropole, dans l'attente de la reprise des résultats sous la forme d'une subvention.

La reprise des résultats sous la forme d'une subvention/reprise des résultats (cf. 1.1) permet donc d'annuler l'inscription budgétaire liée à cette recette d'équilibre temporaire.

L'écriture proposée est la suivante :

Code APL/EPC	Budget	Type	Opération	Code chapitre	Code article	Code présentation créée	Code anal. opération	Libellé article	Valeur avant DMS	DMS	Total rest après DMS
001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1	001/001-1

**Partie 2 : Les dépenses de fonctionnement progressent modérément (+2,2%) pour permettre l'inscription exhaustive des crédits nécessaires aux flux de refacturation de la Métropole vers l'Etablissement public.**

Chapitres	Vote 2023 avant DM1	DM1 en €	DM1 en %	Vote votés DM1
011 Charges à caractère général	7 525 032	800 000	12,0%	8 425 032
012 Charges de personnel et frais assimilés	30 745 756			30 745 756
014 Atténuations de produits				
65 Autres charges de gestion courante	1 093 309			1 093 309
656 Frais de fonctionnement des groupes d'élus				
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>39 368 097</b>	<b>800 000</b>	<b>2,0%</b>	<b>40 208 097</b>
66 Charges financières				
67 Charges exceptionnelles	113 076			113 076
68 Dotations aux opérations	150 000			150 000
022 Dépenses en capital				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>39 631 173</b>	<b>800 000</b>	<b>2,0%</b>	<b>40 521 173</b>
021 Virement à la section d'investissement	200 000			200 000
042 Ode d'ordre de transfert entre sections	560 000			560 000
043 Ode d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>750 000</b>		<b>0,0%</b>	<b>750 000</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>40 381 173,00</b>	<b>800 000</b>	<b>2,0%</b>	<b>41 231 173,00</b>

**2.1 Des crédits avaient déjà été inscrits et engagés au titre des flux de refacturation alors connus et estimés de la Métropole de Toulouse (et de la ville) vers l'Etablissement public du Capitole (2.1).**

Fluides (électricité, gaz, eau)	446 399,00 €	piénenne
Imprimerie	90 000,00 €	piénenne
Parc autos	61 600,00 €	piénenne
<b>sous-total 1: piénenne</b>	<b>597 999,00 €</b>	
gardiennage 1er semestre 2023	175 000,00 €	seulement en 2023. Prise en charge directe par la suite.
<b>Total</b>	<b>772 999,00 €</b>	

**2.2 Il est cependant nécessaire d'inscrire des crédits complémentaires pour permettre d'engager les flux TM/EPC qui restaient à quantifier avec précision.**

Ces flux de refacturation vont concerner :

- La Convention avec la Direction du Numérique pour 130 K€ (réseau, serveurs, téléphonie, logiciels, maintenances).
- Les prestations externalisées par la Direction immobilier et bâtiments pour l'entretien et la maintenance des bâtiments et des équipements techniques : 300 K€.
- Les refacturations des indemnités de non-transfert des personnels auparavant TM vers l'EPC : 900 K€.
- Les dépenses effectuées en 2023, sur le budget TM, par l'ancien budget annexe au titre de la transition 2022-2023 (budget annexe / budget autonome de l'EPC) : 420 K€.

La consommation budgétaire actuelle permet de financer une partie de ce nouveau volume. Il reste cependant nécessaire d'ajouter 900 K€ de crédits au chapitre 011 comme suit :

Code	Libellé	Type	Opération	Code chapitre	Code article	Code prévisionnel	Code sub	Libellé article	Unité	DM1	Total voté après DM1
011011	Charges à caractère général	AM	01101101	011	011011	011	1200	Charges à caractère général - Divers	€	50 000,00	60 000,00
011011	Charges à caractère général	AM	01101101	011	011011	011	1200	Charges à caractère général - Divers	€	30 000,00	40 000,00
011011	Charges à caractère général	AM	01101101	011	011011	011	1200	Charges à caractère général - Divers	€	100 000,00	110 000,00

Il convient par ailleurs de préciser que lors du Conseil d'administration de l'année 2023, une décision budgétaire modificative n°4 sera proposée au vote, principalement pour ajuster (à la marge) les écritures d'ordre du budget : dotations aux amortissements et subvention d'investissement transférables au compte de résultat.

Les inscriptions de la décision modificative sont proposées au vote par chapitre.

Dans ce contexte, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

## DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'administration de l'Établissement public du Capitole,

Entendu l'exposé de M. le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

### Article unique :

D'adopter la décision budgétaire modificative n° 3 pour le budget de l'Établissement public du Capitole, pour l'exercice 2023, telle que décrite ci-dessus et d'inscrire les mouvements ajustant les crédits au budget principal en section de fonctionnement, en dépenses et en recettes.

Résultat du vote :

POUR : 9

CONTRE :

ABSTENTIONS :

NON PARTICIPATION AU VOTE :

Reçu en Préfecture le : 24/10/2023

Publié par affichage le : 25/10/2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,

  
Le Président de séance,  
Francis Grass

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Etat : Etablissement Public du Capitole (1)**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 20009904200018

POSTE COMPTABLE : le Receveur des Finances de Toul

**M. 57**

**Décision modificative (projet de budget) 3 (3)**

**Voté par nature**

**BUDGET : Opéra National du Capitole (4)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	4
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	5
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	6
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	7

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	8
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	9
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	12
D1 - Balance générale - Dépenses	14
D2 - Balance générale - Recettes	16

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	18
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	22
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	35
A1.01 - Opérations non ventilables	37
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	38
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	41
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	42
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	43
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	46
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	49
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	52
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	53
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	56
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	58
A1.908 - Fonction 8 - Transports	61
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	65
A2.01 - Opérations non ventilables	67
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	68
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	71
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	72
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	73
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	76
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	82
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	85
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	86
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	87
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	90
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	92
A2.938 - Fonction 8 - Transports	95

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	99
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	100
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	102

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I  
B

- I - L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ,
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ,
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 1%
- Investissement : 5%

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».  
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».  
 (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.  
 (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :  
 - semi budgétaire ;  
 - budgétaire par délibération N°... du ...  
 (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.  
 (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :  
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;  
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;  
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	0.00	0.00	0.00	A1
Investissement	0.00	0.00 (3)	0.00	A2
Fonctionnement	0.00	0.00 (4)	0.00	A3

RESTES A REALISER N-1				
		Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0.00	III + IV	0.00
Investissement	I	0.00	III	0.00
Fonctionnement	II	0.00	IV	0.00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
<b>TOTAL</b>	0,00
<b>Investissement</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.  
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.  
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 24/10/2023  
 Reçu en préfecture le 24/10/2023  
 Publié le 25/10/2023 *SLOW*  
 ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES**

C2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(I) 0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(II) 0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(III) 0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régle)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(IV) 0,00</b>
<b>70</b>	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>0,00</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
<b>731</b>	<b>Fiscalité locale</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II  
C1

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	126 720,00	0,00	0,00	0,00	126 720,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 621 658,00	0,00	0,00	0,00	1 621 658,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 750 378,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 750 378,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 750 378,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 750 378,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	75 622,00		0,00	0,00	75 622,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>75 622,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 622,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 826 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 826 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 826 000,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II  
C1

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	1 076 000,00	0,00	0,00	0,00	1 076 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 076 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 076 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 076 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 076 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	550 000,00		0,00	0,00	550 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>750 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>750 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 826 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 826 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 826 000,00</b>
---	---------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

674 378,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-55).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/10/2023  
Reçu en préfecture le 24/10/2023  
Publié le 25/10/2023 *SLOW*  
ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	7 525 032,00	0,00	900 000,00	0,00	8 425 032,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	30 749 756,00	0,00	0,00	0,00	30 749 756,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 093 309,00	0,00	0,00	0,00	1 093 309,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>39 368 097,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 268 097,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	113 076,00	0,00	0,00	0,00	113 076,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	150 000,00		0,00	0,00	150 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>39 631 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 531 173,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	550 000,00		0,00	0,00	550 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>750 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>750 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>40 381 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 281 173,00</b>
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>41 281 173,00</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour la régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

**II**  
**C2**

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	82 000,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 563 184,00	0,00	0,00	0,00	4 563 184,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	34 555 189,00	0,00	-3 013 622,00	0,00	31 541 567,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 105 178,00	0,00	7 431 151,00	0,00	8 536 329,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>40 305 551,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 723 080,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>40 305 551,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 723 080,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	75 622,00		0,00	0,00	75 622,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>75 622,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 622,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>40 381 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 798 702,00</b>
+						
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>44 798 702,00</b>

#### Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (7)**

**674 378,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	900 000,00		900 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

900 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Envoyé en préfecture le 24/10/2023  
Reçu en préfecture le 24/10/2023  
Publié le 25/10/2023 SLOW  
ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule auto
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (8)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	-3 013 622,00		-3 013 622,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	7 431 151,00	0,00	7 431 151,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>4 417 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 417 529,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET  
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III  
A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>1 826 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	128 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 621 658,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 750 378,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 750 378,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	75 622,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>75 622,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)</b>								
<b>0,00</b>								
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								
<b>0,00</b>								

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le 25/10/2023

ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprises anticipées lors du vote du budget primitif.

## Etablissement Public du Capitole - Opéra National du Capitole - DM (projet de budget) - 2023

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 232A.

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le 25/10/2023

S:LO ✓

ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE




<b>III -- VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT -- VUE D'ENSEMBLE -- RECETTES</b>		<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>1 826 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 076 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 076 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 076 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	200 000,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	550 000,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>750 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)</b>					<b>0</b>
<b>Affectation au compte 1068 (9)</b>					<b>0</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>0</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 24/10/2023  
 Reçu en préfecture le 24/10/2023  
 Publié le 25/10/2023   
 ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

## Etablissement Public du Capitole - Opéra National du Capitole - DM (projet de budget) - 2023

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprises anticipées des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le 25/10/2023

ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

## III - VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>1 826 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	128 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	128 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 621 658,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351 Bâtiments publics	502 558,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533 Réseaux câblés	20 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	134 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828 Autres matériels de transport	420 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838 Autre matériel informatique	30 944,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	23 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	489 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 750 378,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le

25/10/2023

ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
	Total des dépenses financières		0,00					
45...	Opérations pour compte de tiers (6)		0,00					
	Total des dépenses réelles		1 750 376,00					
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)		75 622,00					
	Reprise sur autofinancement antérieur		75 622,00					
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.		75 622,00					
	Charges transférées (8)		0,00					
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00					
	Total des dépenses d'ordre		75 622,00					

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a avant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessations d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET  
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III  
A3

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>1 826 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 076 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316 Subv. transf. Autres E.P.L.	1 076 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 076 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 076 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	200 000,00				0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	550 000,00				0,00
2805 <i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	44 000,00				0,00
281351 <i>Bâtiments publics</i>	119 500,00				0,00
281533 <i>Réseaux câblés</i>	3 000,00				0,00
28158 <i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	142 000,00				0,00
281828 <i>Autres matériels de transport</i>	9 500,00				0,00
281838 <i>Autre matériel informatique</i>	36 000,00				0,00
281848 <i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	28 000,00				0,00
28188 <i>Autres immo. corporelles</i>	168 000,00				0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00				0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>750 000,00</b>				<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 24/10/2023  
Reçu en préfecture le 24/10/2023  
Publié le 25/10/2023  
ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état LB pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Saur 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessations d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le 25/10/2023

ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

SLOW

**III - VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**III**  
**B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	40 381 173,00	0,00	0,00	900 000,00	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00
011	Charges à caractère général (4)	7 525 032,00	0,00	0,00	900 000,00	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	30 749 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 093 309,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>39 368 097,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>900 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	113 076,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>263 076,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>39 631 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>900 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	550 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>750 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**D002 Résultat reporté ou anticipé (6)**

**0**

**Total des dépenses de fonctionnement cumulées**

**900 000**

Envoyé en préfecture le 24/10/2023  
Reçu en préfecture le 24/10/2023  
Publié le 25/10/2023  
ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.  
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le 25/10/2023

SLOW


ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>40 381 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 563 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	34 555 189,00	0,00	-3 013 622,00	0,00	-3 013 622,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 105 178,00	0,00	7 431 151,00	0,00	7 431 151,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>40 305 551,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>40 305 551,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	75 622,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>75 622,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>					<b>0,00</b>

**Total des recettes de fonctionnement cumulées 4 417 529,00**

Envoyé en préfecture le 24/10/2023  
 Reçu en préfecture le 24/10/2023  
 Publié le 25/10/2023   
 ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

(1) Voir état IB pour le contenu du budget de l'exercice.  
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.  
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).  
 (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
 (8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II					III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>40 381 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>900 000,00</b>
D11	Charges à caractère général (5)	7 525 032,00	0,00	0,00	900 000,00	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00
60611	Eau et assainissement	29 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	220 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	168 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	136,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 314,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	9 774,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	6 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	57 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	17 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 145,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	918 317,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	300 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	514 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	586 137,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	65 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	105 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	26 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	227 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	37 236,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	20 859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	119 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	111 211,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 922,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	121 403,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	325 021,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	213 568,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	37 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	149 419,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	70 817,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	74 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00


Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le 25/10/2023

ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6251	Voyages, déplacements et missions	1 404 359,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	24 380,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	9 180,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	17 212,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	143 472,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	333 936,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	248 816,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	705 500,00	0,00		900 000,00	0,00	900 000,00	0,00	900 000,00
6288	Autres services extérieurs	7 020,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	66 096,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 620,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	16 042,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	30 749 756,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	61 120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	323 467,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	84 786,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	324 846,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 467 506,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	20 469,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	4 635,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	1 194 039,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	16 311 525,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	95 221,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	74 255,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	1 081 959,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	1 460,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	1 460,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	94 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	4 211 154,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 166 594,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	531 868,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 460,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 061 970,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	203 106,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	432 196,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/10/2023  
 Reçu en préfecture le 24/10/2023  
 Publié le 25/10/2023   
 ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	1 093 309,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 080,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	1 004 399,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 672,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	89 158,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>39 368 097,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>900 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	113 076,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	113 076,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	150 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	150 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>263 076,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>39 631 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>900 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	550 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	550 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>750 000,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

## Etablissement Public du Capitole - Opéra National du Capitole - DM (projet de budget) - 2023

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le

25/10/2023 S'LO

ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

III -- VOTE DU BUDGET  
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III  
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>40 381 173,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 563 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	19 709,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7082	Commissions	2 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	40 577,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	34 555 189,00	0,00	-3 013 622,00	0,00	-3 013 622,00
74718	Autres participations Etat	3 358 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	535 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	27 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	30 177 958,00	0,00	-3 013 622,00	0,00	-3 013 622,00
74772	Participation FEDER	21 339,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	434 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 105 178,00	0,00	7 431 151,00	0,00	7 431 151,00
752	Revenus des immeubles	217 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757363	Établiss. et serv. caract. adminis.	0,00	0,00	7 431 151,00	0,00	7 431 151,00
75888	Autres	887 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>40 305 551,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>40 305 551,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 417 529,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	75 622,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées apte résuit	75 622,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>75 622,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 24/10/2023  
 Reçu en préfecture le 24/10/2023  
 Publié le 25/10/2023  
 ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscales » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**IV**  
**A1**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750 378,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 720,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 621 658,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 076 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 076 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le

25/10/2023

ID : 031-200099042-20231024-DEL23061-DE